

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2016

Présents : Daniel Bancel, Violaine Debelle, Marie Odile Kleitz, Anne Lompech (pouvoir de Michel Certhoux), Caroline Salvin Yousef, Yves Segond (pouvoir de Sébastien Ménard) et Erwan Leconte.

Absents : Sébastien Ménard, Isabelle Capoulat, Michel Certhoux et Christian Mathieu.

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 janvier 2016 sera approuvé lors de la prochaine séance.

1- Examen du compte administratif 2015.

Daniel BANCEL cède la présidence de séance à Anne Lompech, et ne sera pas présent lors du vote.

Béatrice Marmiesse présente les détails du compte administratif.

Rappel des résultats par section :

- Fonctionnement : résultat excédentaire de 79 367,21 €
 - Investissement : résultat excédentaire de 993,95 €
- >> Le résultat est excédentaire de 80 361,16 €**

En retirant au résultat global le « reste à réaliser » de 15 709,24 €, le résultat final est de 64.651,92 €.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations :

> Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget (règlement de factures)
Délibération d'un montant de 7000 € pour payer les factures de travaux de l'annexe du bar.
Votée à l'unanimité.

> Demandes de subventions

- Subventions demandées par le collège de Cajarc pour les voyages scolaires des enfants du village.

Le barème communal s'appliquera 50% de la dépense engagée par la famille dans la limite de 75 euros .

- Subvention pour l'association Sauvegarde du Célé :

Le conseil municipal souhaite plutôt adhérer à cette association plutôt que de lui apporter une aide financière.

- Subvention à la mutuelle « coup dur » .
Le conseil municipal vote une subvention de 30 € (1 abstention).

- Subvention au Club des Aînés du Canton de Lauzès :
Le conseil municipal vote une subvention de 30 €.

- Subvention au Musée de la Résistance et de la Déportation :
Le conseil municipal vote une subvention de 30 €.

> Participation aux frais de cantine de l'école de Tour de Faure
Comme l'année précédente, le conseil municipal vote une participation de 50 % de la contribution demandée aux familles .

3- Calendrier des manifestations 2016 :

7 mai – marché gourmand avec concert
25 juin – repas de la Saint Jean
10 juillet – Big Jump
16 et 17 – Nuit des Toiles de Ciné Lot
7, 8 et 9 août (suivant la météo)– Nuit des Étoiles
11 août – Concert du Temple Ensemble de Londres
27 et 28 août – Fête de la nuit

Route des métiers et des arts :

Projet porté par l'association des 150 ans de la route de la Vallée du Célé. Mise en valeur de savoir-faire dans chaque village de la Vallée du Célé. Caroline Yousef Salvin est intermédiaire de l'association pour faire remonter les projets sauliacois.

4- Questions diverses.

> Poste d'adjoint au Maire :

La Préfète a accepté la démission de Marie Odile Kleitz de son poste d'ajointe au Maire.
2 questions se posent : doit-on reconduire ce poste d'adjoint ? et qui pour le pouvoir ?
Le conseil décide de reconduire le poste d'adjoint.

> Réunion SMIRTOM/SYDED :

Des techniciens du SMIRTOM et du SYDED sont venus à Sauliac et ont fait le tour des containers d'ordures ménagères et de tri.

Sur les 5 communes pilotes suivies, Sauliac était, pour ce test, de loin en plus mauvaise position. Alors que la commune est considérée par le SMIRTOM comme habituellement respectueuse du tri sélectif, plusieurs containers étaient remplis par des dépôts relevant de la déchetterie .

A savoir : lorsque les containers sont remplis d'ordures bien triées, le coût de traitement est de 70 € la tonne. Lorsque le container n'est pas rempli avec les bons déchets, le coût de traitement peut monter à 200 €.

Une action de sensibilisation sera conduite auprès des sauliacois au printemps avec SYDED/SMIRTOM

> Commune Nouvelle :

Réunion à Saint Chels concernant un projet de commune nouvelle à 6 communes avec : Espagnac Ste Eulalie, Brengues, Saint Sulpice, Marcilhac sur Célé, Saint Chels et Sauliac.

Blars pourrait rejoindre le projet.

Le 23 mars à 20h30, 2^e réunion à Saint Chels pour rediscuter du projet tous les élus municipaux sont invités.

> Proposition de Daniel Figuié

Daniel Figuié se propose de rebâtir le mur de soutènement en contre bas de la route au niveau de son jardin, si la commune assure le financement des matériaux (ciment, sable...).

Cette voie étant de compétence du Grand Figeac, le coût des matériaux sera prélevé sur l'enveloppe investissement de la commune.

Le conseil vote favorablement à ce projet.

> Signalisation :

Les dernières propositions intégrant les demandes de prestataires du village de la société Lacroix ont été examinées. La couleur marron pour les panneaux des prestataires est validée.

Après échanges, une majorité des membres du Conseil Municipal souhaite que ces panneaux ne présentent qu'une seule ligne, donc une lame simple.

Daniel Bancel doit rencontrer Philippe Tarcher du Mas de Nadal pour échanger avec lui, les propositions de panneaux concernant son camping étant sur 2 lignes.

> Voirie :

9500 € reliquat 2015 sur l'enveloppe investissement, plus l'enveloppe de 15 000 € de 2016, portera la capacité d'investissement de la commune de 24 500 €.

Le projet de mise en sécurité du carrefour du pont s'élève à environ 10 000 €. La partie revenant à la commune, hors subvention du Conseil Départemental, sera prise sur cet « avoir ».

Le service « voirie » du Grand Figeac mettra bien à plat l'emplacement de la caravane de Sylvain Yousef (Poivré Célé).

Les ampoules grillées au niveau de l'éclairage public ont été remplacées. Une horloge a été installée au croisement de La Merlie.